Jean-Toussaint Desanti

Gaston Bachelard ou « La surveillance intellectuelle de soi » *Revue Internationale de Philosophie*, 1984, Vol. 38, No. 150 (3), pp. 272-286

Nul savoir n'échappe entièrement à sa connexion au réel expérimenté. Si raffinées et abstraites que soient devenues les mathématiques dont les physiciens font aujourd'hui usage, le poids des phénomènes, livrés dans l'expérience instruite, ne s'abolit pas dans la Physique mathématique. Il subsiste dans un sol relativement rigide. Par exemple les opérateurs différentiels classiques (gradient, divergence, rotationnel) peuvent être définis indépendamment de toute référence à quelque phénomène physique que ce soit, et pour des champs (scalaires ou vectoriels, c'est selon) quelconques. Il reste qu'ils ont un contenu physique. Ils ne se réduisent pas à un simple artifice d'écriture permettant de formuler d'une manière plus compacte les équations de Maxwell, bien qu'ils remplissent également cette fonction, par surcroît.

Tenir ferme les deux bouts de la chaîne du connaître (l'expérience et la pureté analytique), tel fut, il me semble, le souci permanent de Gaston Bachelard. Il a brisé les dualités faciles (sujet, objet), dissipé les oppositions factices (réalisme, idéalisme), ruiné les ontologies paresseuses, dans lesquelles la pensée, pour instruite et éveillée qu'elle soit, croit trouver le lieu de son repos.

Pourtant les chemins du savoir comportent toujours leurs points d'arrêt. L'image, bien grossière, des fonctions « en escalier » peut nous aider à nous représenter la chose. « Grossière » veut dire que nous ne prenons pas ici la notion de « fonction en escalier » dans toute sa rigueur mathématique. Disons simplement que si nous caractérisons le cheminement d'un savoir par ses modes de variation, le chemin comporte des régions en nombre fini, sur lesquels les fonctions qui expriment ces variations restent relativement constantes. Ces systèmes de « valeurs constantes » peuvent offrir des structures très complexes : se présenter comme des architectures conceptuelles jugées acquises, avec les enchaînements d'énoncés et les ensembles de procédures qui en permettent la conservation et la reproduction. Ils peuvent consister aussi en données, aisément désignables et toujours disponibles (résultats de mesures, protocoles d'expériences, etc...). Ils peuvent enfin paraître s'imposer sous la forme d'évidences dont le contenu est jugé toujours énonçable sous la forme de « ceci est comme cela ». « Ce qui est comme cela le demeure »; positions d'existence du champ d'objets auxquels le « savoir » est supposé avoir eu affaire et continuer d'avoir affaire. – Il me semble

Bachelard Studies / Études Bachelardiennes / Studi Bachelardiani, nn. 1-2, 2022 • Mimesis Edizioni, Milano-Udine Web: mimesisjournals.com/ojs/index.php/bachelardstudies • ISSN (online): 2724-5470 • ISBN: 9788857594941 • DOI: 10.7413/2724-5470062 © 2022 – MIM EDIZIONI SRL. This is an open access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License (CC-BY-4.0).

que, tout le long de sa carrière, le propre de l'activité de Gaston Bachelard a été d'exercer, sur ces régions de constance, et autour d'elles, une surveillance minutieuse et attentive. « Surveiller » peut s'étendre en deux sens. 1) Veiller à maintenir les constances : s'efforcer d'éliminer les éléments de trouble. Bref faire en sorte que les choses demeurent en leur état. Ce qui veut dire : chercher à définir pour ces régions les procédures (les formes de catégorisation et de systématisation) propres à renforcer leur apparente stabilité. 2) En un autre sens surveiller veut dire prêter attention aux variations, aux oscillations, souvent minimes dont la composition entraîne l'effet de stabilité mais la menace également ; aux rapports de voisinage aussi, aux relations mobiles qui s'instituent aux frontières du champ théorique considéré, aux turbulences qui en affectent la figure d'équilibre, d'une manière qui n'est pas immédiatement visible, pour qui apercoit la théorie en survol, selon la seule architecture, supposée fixe, de ses concepts et de ses énoncés canoniques. C'est en ce second sens que G. Bachelard a pratiqué l'espèce de surveillance qui caractérise son épistémologie. Il ne s'est jamais institué gardien ou garant de quelque orthodoxie scientifique, dont sa tâche de philosophe eût été de dégager et d'enseigner les règles intangibles. Le principal reproche qu'il adresse aux « philosophes » est de ne retenir, le plus souvent, de la science, que le résultat mort et de l'intégrer à une philosophie engendrée « proprio motu ». Il lui importait au contraire de saisir la pensée scientifique au travail dans les champs (différenciés) où elle s'exerce et produit de la rationalité.

En nommant « surveillance » la manière de saisir au plus près cette sorte particulière de travail qu'est l'activité scientifique, nous nous autorisons de Bachelard lui-même. Il nous a parlé de cette surveillance. Aussi est-ce par là qu'il nous convient de commencer.

L'affaire se noue au châpitre IV du Rationalisme appliqué (« La surveillance intellectuelle de soi »), autour d'une courte phrase (p. 66) « c'est tout le problème d'un orthopsychisme qui se pose pour fonder l'épistémologie ». Tout se passe ici comme si le philosophe s'adressait autant à soi-même qu'à nous. À nous : « N'attendez pas de moi un discours sur l'idée de science, sur ses conditions de possibilité, tel qu'à la fin (en admettant qu'il s'achève) vous sauriez comment fonder l'épistémologie. C'est une autre invitation que je vous adresse, si du moins vos intérêts sont ceux de la connaissance. De naissance, notre psychisme est courbé, le nez au sol et tout encombré de ce qu'il y trouve. Apprenons ensemble à le redresser. Et voyons ensemble après cela ce qu'il en est des sciences ». À soi-même : « l'ai pratiqué des sciences. Je les ai enseignées. J'en ai appris, j'en apprends encore et j'en parle à la façon dont, selon ce que j'en sais, il convient d'en parler. Quelle est la nature de cette éducation que je me suis donnée et que j'entends transmettre aux autres? Quel sorte de "sujet" suis-je devenu de ce fait ? Comment et par quels chemins un être humain peut-il advenir à sa propre histoire comme sujet capable de discerner les valeurs de la raison et de dire leurs secrets de fabrication : ceux des savoirs rationnellement organisés, rationnellement vivants, et rationnellement retenus? ».

Tel n'est pas le discours que tient textuellement Bachelard dans ces pages. Pourtant, à les lire, on ne peut s'empêcher de l'entendre. D'entendre cette façon de se faire reconnaître comme sujet redressé.

Or qui redresse ici ? Quelque censeur ? Un maître sévère qui règnerait sur quelque école de redressement où l'on dresserait les coupables d'ignorance, de distraction ou d'aveuglement ? En aucune façon, Bachelard prend bien soin de distinguer censure et surveillance. L'« orthopsychisme » ne résultera pas d'une censure qui réprime (fût-ce en assénant des théorèmes), mais de l'activité toujours renouvelée d'une vigilance qui libère : la surveillance précisément.

Qui surveille ? Quelqu'un qui aurait un nom propre et parlerait seulement en ce nom ? « Je surveille vos mots ; vos énoncés ; vos mesures ; vos concepts. Surveillez-vous puisque Je vous surveille ». Ce discours ne serait pas d'un bon surveillant, mais d'un censeur déguisé qui s'arogerait droit de surveillance, et exercerait à l'égard des productions rationnelles une fonction de gardiennage.

Qui donc surveille et pourquoi?

Relisons en entier le paragraphe dont la phrase que nous avons citée est la conclusion (*R.A.*, pp. 65-66) « Le réel est une masse d'objections à la raison constituée. Et la pensée rationnelle est un système questionnant vis à vis d'une réalité endormie. Mais cette situation devant l'objet de connaissance se répercute en un constant dualisme qui dirige intimement le sujet connaissant. Il faut distinguer le psychisme contingent et le psychisme normatif. Et c'est tout le problème d'un orthopsychisme qui se pose pour fonder l'épistémologie ».

Ouitte à paraître didactique (mais pourquoi reculer devant cette exigence ?), il nous paraît nécessaire de commenter ce texte au plus près. Il rassemble en effet tous les termes qui vont nous permettre de préciser notre question : « Qu'en est-il de la surveillance ? » Reprenons-le phrase à phrase. « Le réel est une masse d'objections à la raison constituée ». Cet énoncé peut-il passer pour une définition de ce que nous nommons « réel ? ». Nullement. Bachelard se garderait bien de donner une telle définition, qui fixerait le sens du défini, ce qui ne peut se faire concernant le réel. Le statut de l'énoncé est plus polémique que ne le laisse supposer sa forme. Il me paraît plutôt devoir être compris relativement à une négation qu'il contient implicitement : « Le réel n'est pas ce que le réaliste croit qu'il est : un ensemble de choses stables, qui demeurent en l'état, les unes manifestes, les autres cachées, et que l'on découvrirait parce qu'elles ont toujours été là dans la forme où on les découvre (cf. ce qui est dit dans L'Activité rationaliste de la physique contemporaine à propos du neutron – : on ne l'a pas découvert dans une boîte (le noyau) dont on aurait soulevé le couvercle) ». Le sens de la phrase devrait plutôt être entendu ainsi « Ce que vous nommez " réel " n'est pas ce que vous croyez avoir défini sous ce nom, et dont vous croyez pouvoir disposer en toute tranquillité. » Le problème n'est donc pas tant pour Bachelard de définir le réel que d'en proposer un concept qui ne fasse pas obstacle à l'essor de la rationalité : un concept polémique par conséquent.

Polémiquement, le réel sera dit « masse d'objections ». Il nous faut encore prendre garde aux mots. « Masse » peut désigner un bloc dans quoi on ne distingue presque rien (cf. l'expression « en masse ») : une multitude indistincte et accablante. Mais « masse » désigne aussi ce qui, bien que distinct en ses éléments, ne peut cependant s'épuiser aisément (cf. « des masses d'argent » ; « une masse de grains de maïs »). – Le sens qui convient en ce cas est plutôt le second : le réel

ne se désigne pas comme ce qui accable, mais plutôt comme ce qui excède l'enchaînement des gestes humains qui le concernent. Or le réel excède en tant qu'il fait « objection ». Objecter est une relation à deux termes. Dans le cas présent le second terme est nommé « raison constituée ».

En reprenant une expression d'A. Lalande, Bachelard n'entend nullement la rapporter à son corrélat, « raison constituante », comme à une instance qui en produirait les normes, et en assurerait à la fois, l'invariance et les progrès. Il la rapporte au réel qui lui fait objection. Le mot « objection » fait image. On pense au dialogue où l'un propose et l'autre conteste. Mais proposer, contester cela n'est possible que dans la communication langagière. Ce qui n'est pas le cas ici. Répétons donc l'imprécation de Bachelard (*L'Activité rationaliste de la physique contemporaine*, p. 15) « Maudites soient ces images qu'il faut conduire jusqu'au bout ». Maudite soit l'image du dialogue supposé entre raison constituée et réel objectant. Il nous faut la poursuivre pourtant, en l'affaiblissant jusqu'à la réduire à son sens minimal. Disons simplement que de la raison constituée au réel il y a au moins communication.

Dans cette communication le réel « vient au devant et exige réponse ». Dès lors c'est la raison constituée qui entre en dialogue avec elle-même, et se met, relativement à elle-même en état de contestation et de rectification. Encore convient-il que l'exigence d'une réponse soit discernée. Et comment le serait-elle si ce que nous nommons ici « réel » n'était déjà travaillé, déjà objectivé au point de pouvoir faire question ? Que le réel fasse question c'est là une donnée de culture. Cela veut dire que le nom « réel » ne désigne ni une masse homogène qui ferait obstacle, ni une multiplicité informe de données brutes. Le réel est toujours manifesté d'avance comme différence et connexion de niveaux d'objectivité. Il ne fait objection qu'à la condition d'être « informé » selon les exigences du travail de la pensée, et de comporter toujours, relativement aux procédures d'information, un excès. – Reconnaître cet excès et le distinguer dans sa précision par rapport à la structure des niveaux d'objectivité où il se désigne, tel est le propre de la pensée rationnelle. Ainsi Bachelard a pu écrire à propos du neutron (*Activité rationaliste de la physique contemporaine*, p. 113) « l'objectivité du neutron est d'abord une réponse à des objections ».

C'est pourquoi Bachelard dit de la « pensée rationnelle » qu'elle est « un système questionnant vis à vis d'une réalité endormie ». Prenons bien garde encore une fois à la précision des mots, en dépit de la « maudite image » du sommeil. – Bachelard ne dit pas « raison », mais « pensée rationnelle » ; il ne dit pas « questions », mais « système questionnant » ; il ne dit pas « réel », mais « réalité », et il n'use pas de l'article défini (la réalité), mais de l'article indéfini (une). Commençons par l'article. Si je dis par exemple « Nous sommes aujourd'hui une humanité menacée », je ne veux pas dire par là qu'il existerait d'autres humanités qui ne le seraient pas. Il convient d'entendre plutôt : les caractères, les valeurs qui définissent aujourd'hui la condition d'homme courent un danger mortel ; mais il n'en a pas toujours été ainsi, et les choses peuvent changer si nous avons la volonté d'entreprendre ce qui convient pour cela. « Une réalité » ; entendons : les caractères et les valeurs (de connaissance dans le cas présent), selon lesquels nous avons répondu aux « objections » du réel et donc construit la représentation d'une réalité, masquent l'opposition de ce même réel (son excès d'objections) à la raison consti-

tuée. Cette « réalité » paraît alors ne plus faire question. Bachelard la nommera donc « endormie ». Par exemple l'étendue cartésienne posée comme essence des corps serait, pour Bachelard, l'exemple d'« une réalité endormie ». Plus généralement, la rémanence des représentations fixes et mortes (qu'elle soient engendrées à partir du sens commun ou à partir des résultats déjà acquis du savoir) propose une réalité endormie. Il appartient à la pensée rationnelle de briser cette rémanence. Cette pensée sera donc questionnante ; mais elle ne posera pas n'importe quelles questions, au petit bonheur. Elle ne posera pas non plus toute question que la pensée pourrait se poser (par exemple « pourquoi il y a-t-il " du réel " plutôt que rien? »). Bachelard, on le sait, a laissé dans le monde la place libre pour le poète, et il en a occupé sa part. Les questions que pose la pensée rationnelle appartiennent au domaine organisé des questions qu'elle peut poser. De telles questions sont effectivement des réponses aux « objections » du réel à la raison constituée. Elles instituent donc une explication de cette raison avec elle-même ; une explication avec les niveaux d'objectivité que cette même raison a appris à définir relativement au réel. Le mode d'organisation de ces niveaux, les exigences de rectification et de précision nées de leurs différences, commandent ainsi et norment, depuis la raison constituée elle-même, les questionnements qui apportent le renouveau. C'est en cela que la pensée rationnelle (et non plus simplement la raison) peut-être dite « système questionnant ». La pensée qui met en mouvement la raison constituée face au réel objectant, brise la rémanence des représentations figées, et donc opère « vis à vis d'une réalité endormie », qu'elle réveille alors. Il en résulte que ce que nous nommons « objet de la connaissance », c'est à dire ce à quoi s'applique la pensée rationnelle dans son activité de rectification, est toujours situé au lieu de rencontre et d'affrontement de deux domaines. Un domaine d'inertie dans lequel demeurent fixées et disponibles les modes de représentation des choses. Un domaine problématique et dynamique dans lequel s'articulent les exigences du réel « objectant ». L'objet qui s'offre au connaître comporte dans ses modes de manifestation tous les degrés de stratification, toutes les couches d'expérience, les unes naïves, les autres instruites, qui se constituent en cette région de rencontre. Il n'a rien de la donnée immédiate et simple.

C'est pourquoi on dira du sujet connaissant qu'il est, de ce fait, divisé en son intimité. Le sujet ne peut en effet échapper à sa situation devant l'objet de la connaissance. Il ne peut se retirer au dehors des stratifications qui sont le tissu de sa propre expérience et le champ de ses apprentissages. Sa nature intime de sujet (son psychisme, comme la nomme Bachelard) devra présenter la dualité qui le manifeste comme sujet connaissant. À « réalité endormie », psychisme contingent. À « système questionnant », psychisme normé. La chose peut paraître paradoxale, à première vue. On serait tenté de dire : « là où les représentations se fixent en un monde de choses, le sujet s'immobilise et se norme ». Il n'en est rien pourtant. Devant une réalité endormie, le psychisme devient vagabond. L'expérience intime du sujet paraît se dérouler sans inquiétude dans un monde non systématiquement questionné. Les choses sont abandonnées à l'être qu'on leur prète. Et le moi s'abandonnant lui-même au flux de ses expériences singulières, s'y oublie. Jamais totalement cependant, en raison de sa situation face à la stratification (elle-

même duelle) de ce qui s'offre à lui comme objet à connaître et le confronte à un système de questionnement normé, c'est à dire à l'autre face de son psychisme, qui se réveille alors. La dernière phrase de notre texte s'engendre donc tout naturellement, si du moins nous consentons à nommer « épistémologie » l'autoéducation qu'un sujet au psychisme duel se donne en vue d'accéder à la pensée rationnelle, d'apprendre à en dominer les procédures et à en posséder les produits. « Fonder l'épistémologie » ne veut pas dire ici seulement dégager le corps des principes et le système des concepts propres à assurer la scientificité. Il s'agit bien davantage de saisir sur le vif, et depuis sa racine, au sein de l'expérience des sujets engagés dans l'invention des savoirs rationnels, le mouvement de leur production et l'émergence de leurs normes.

Gardons-nous ici de parler de « psychologisme ». « Psychologisme », « logicisme », Bachelard rejette cette opposition, à vrai dire scolaire, et qui, plus que la nature des choses, exprime, à ses yeux, les opinions et les représentations de ses auteurs. On ne peut éluder ni l'autonomie du logique, ni le psychisme des sujets. Il appartient à chacun de se convertir vers l'épistémologie, c'est à dire de travailler à la conquête d'un psychisme éveillé qui, se démarquant du « psychisme oisif » de la pensée vagabonde, « veut être cause à soi-même » (R.A., p. 73). Tel est « l'orthopsychisme » dont le problème se pose pour fonder l'épistémologie. En ce sens donc (en en ce sens seulement) épistémologie et psychologie se tiennent la main. – Cette psychologie n'est pas celle des « psychologues ». Elle se constitue pour le sujet connaissant dans le travail de la surveillance de soi. Bachelard la nomme « psychologie exponentielle ». Elle se double d'une « psychanalyse de l'inerte » (R.A., p. 78) : la surveillance de soi décèle et annule (comme objet de conviction du moins), l'« inutile », le « superflu », en un mot la contingence à laquelle s'abandonne un sujet au psychisme oisif.

Notre objet n'est pas d'examiner ici la manière dont Bachelard s'explique avec la psychanalyse freudienne, bien qu'il s'efforce d'indiquer comment (R.A., p. 75) il importe d'atteindre un « canton particulier du sur-moi qu'on pourrait appeler le sur-moi intellectuel ». Répétons seulement que ce sur-moi n'est pas la loi intériorisée de quelque maître qui exercerait la surveillance d'un censeur. Pour Bachelard enseigner c'est « apprendre à découvrir ». Ce n'est pas là une simple règle pédagogique, mais la conséquence même de la situation de tout sujet connaissant devant l'objet à connaître. La relation du maître au disciple est de réciprocité et de dialogue : par nature la rectification des savoirs est le fait d'un « je-tu ». La précision naît du contrôle réciproque dans un dialogue toujours normé par les exigences de ce système questionnant en quoi consiste la pensée rationnelle en exercice. – Il importe de voir « s'installer en soi la dialectique du sujet contrôlant et du sujet contrôlé » et d'instituer « en son propre esprit en face de son je, un tu vigilant » (R.A., p. 60).

Or cette vigilance vis à vis de l'objet de connaissance s'exerce à plusieurs degrés. L'activité de surveillance s'organise en une hiérarchie exponentielle. C'est là une exigence née de la nature duelle du sujet connaissant et qui le contraint (sous peine de renoncer à soi-même et d'abandonner la rationalité) à s'arracher sans cesse à sa propre inertie. Et comme la nature duelle du sujet « répercute » sa situation vis à vis de la structure problématique et stratifiée de l'objet de connaissance, c'est en

dernière analyse cette structure elle-même qui, si elle est assumée dans le travail de la raison, exige l'enchaînement hiérarchisé des opérations de surveillance, avec sa « psychanalyse » associée.

Pour éviter d'accumuler les génitifs (surveillance de surveillance, etc.) Bachelard convient d'affecter le mot « surveillance » d'un exposant, depuis le degré 1 (surveillance simple) jusqu'au degré 4. Il est entendu que la « surveillance est une activité de la pensée rationnelle qui s'applique à la fois aux objets et aux procédures de la surveillanceⁿ⁻¹. Que *n* doive toujours être inférieur ou égal à 4, c'est là un principe d'arrêt (sinon de clôture) dans l'ordre du questionnement. Ce principe n'affecte nullement les contenus du questionnement, puisque ces contenus sont sous la dépendance d'un réel objectant. Mais il affecte l'enchaînement des formes de question et norme, leur degré de complexité, ainsi que les postures d'attention exigées par leur mise en œuvre. Que l'exposant ne puisse croître indéfiniment c'est une exigence du même ordre que celle qui nous pousserait à affirmer (cf. Spinoza) qu'il n'y a pas lieu de chercher à définir l'idée de l'idée de l'idée. – Il s'agit en somme d'un principe d'arrêt intrinsèque, propre aux normes de la pensée rationnelle et qui, bien entendu, ne borne nullement le domaine de ce qui demande à être questionné.

Surveillance simple d'abord. Bachelard la présente comme « l'attente d'un fait défini, le repérage d'un événement caractérisé » (R.A., p. 78). On pourrait ici penser à l'attitude « observante ». Observer c'est en effet, dit-on, diriger d'une manière privilégiée et sélective l'attention vers un objet. Prise en ce sens très général l'obervation n'est pas nécessairement une activité de la pensée rationnelle. Scruter l'horizon ; regarder attentivement une fleur ; suivre la procession d'une file de fourmis ; cela peut aussi se nommer « observer ». Mais l'observation ne dépasse pas le champ de sa perception, auquel à vrai dire il s'abandonne. Aucune espèce de surveillance de soi ni de l'objet n'est exigée en ce cas. La surveillance ne consiste pas seulement à tenter de bien regarder. – Elle consiste en se mettre en posture d'attente relativement à ce qui exige d'être bien regardé. – Or cette exigence se manifeste toujours dans un champ déjà informé : dans un domaine d'objets désignés. Cette désignation a déjà mis en œuvre des techniques plus ou moins élaborées et fines qui permettent distinction et précision dans les modes de présentation des objets. La « Raison observante » n'est qu'un mythe hégélien, en ce sens que « l'observable » est déjà travaillé. Disons, en paraphrasant Bachelard, qu'il appartient à un champ « phénoméno-technique ». Scruter l'horizon pour guetter une voile est une chose. Examiner le noyau d'une cellule pour y distinguer les chromosomes en est une autre. La différence ne tient pas seulement à l'usage de l'instrument. Mais à l'exigence, dans le second cas, d'une activité de contrôle que le sujet met en œuvre à l'égard de soi, comme à l'égard de l'objet, mis en attente dans un domaine d'observables aux contours précisés. Que l'objet soit mis en attente cela ne veut pas dire seulement que le sujet s'attend à le voir : mais aussi (et plutôt) qu'il doit apprendre à enchaîner les moments d'une discipline de l'attention par laquelle la précision de l'objet est à la fois maintenue et affinée; mais tenue par l'élimination du contingent, du superflu ; affinée par l'intégration des différences désignées, des variations significatives. C'est pourquoi Bachelard indique que la conscience

« de l'attente d'un événement bien défini, doit se doubler dialectiquement d'une conscience de la disponibilité d'esprit » (*R.A.*, p. 78). La surveillance conjointe du sujet et de l'objet est ainsi une auto-éducation de l'attention du sujet vers la précision et l'enrichissement : une manière maîtrisée de composer attention centrale et attention périphérique dans « une sorte de rythmanalyse ».

N'oublions pas cependant la structure duelle du sujet, c'est-à-dire son inertie. Si attentive qu'ait été la surveillance de soi, elle peut cependant s'oublier dans l'objet même de sa surveillance, s'en tenir à lui comme au réel même. La pensée rationnelle pourrait-elle demeurer immobile et ne pas dépasser la surveillance simple ? Bachelard indique au passage (mais il revient souvent sur ce point dans toute son œuvre) que ce serait là le propre de « l'esprit empiriste », esprit minutieux donc, instruit et surveillé, entraîné à la précision, mais pour qui « un fait est un fait » (R.A., p. 79). En ajoutant pour caractériser davantage cet esprit : « La prise de connaissance respecte la contingence des faits », Bachelard suggère tout le poids du sens polémique qu'il donne au mot « empiriste », et qui tient à l'usage de l'expression « contingence ». Il y a du bon (de l'inévitable même) dans l'« esprit empiriste » en tant qu'il respecte les faits établis dans leur précision. La difficulté vient de ce qu'il respecte en même temps leur « contingence ». En cela il engendre un point d'arrêt dans l'exercice de la pensée rationnelle qui court le risque de retomber en un « psychisme oisif », se contentant du « fait » (« ceci est comme cela »). Remarquons cependant que Bachelard ne dit pas « l'empirisme », mais l'« esprit empiriste », laissant la question ouverte de savoir s'il a jamais existé un « empiriste » qui ait été entièrement conforme à cet « esprit ».

La surveillance² surmonte ce palier d'inertie. « Elle ne peut guère apparaître qu'après un 'discours de la méthode', quand la conduite ou la pensée ont trouvé des méthodes, valorisé des méthodes » (R.A., p. 79). « Discours » ne saurait s'entendre ici dans le sens d'un « récit » que l'homme de science, s'éduquant à l'exercice de la pensée rationnelle, proposerait en vue de décrire ses procédures, de les transmettre à d'autres en se donnant en exemple. « Discours » désigne ici l'enchaînement réfléchi et attentif des formes de pensée dominées qui définissent les modes d'accès (« méthodes ») vers l'objet de connaissance. Il ne s'agit pas seulement d'énoncer des règles ; ni même d'apprendre à les respecter. Mais bien davantage d'en prendre possession, d'en saisir la valeur, de facon à se rendre capable selon les exigences de l'objet, d'en produire d'autres au besoin. Encore une fois c'est là une conséquence de la dualité du sujet face à la stratification de l'objet. La surveillance est en effet bifide. En tant que ce mouvement vers l'objet trouve son repos dans cette précision même, elle fige la méthode en procédé. Le « discours » (dit de la « méthode ») ne sera pas une simple remémoration des procédures, mais une mobilisation de l'attention, qui rassemble les procédures et les porte au niveau d'objectivité exigé par les formes de questionnement proposées du fait d'un « réel objectant ».

Le « discours de la méthode » est ainsi consubstantiel à la surveillance¹ (et il le faut bien, sinon aucune espèce de connaissance scientifique ne pourrait jamais se produire). Mais il est le fait de l'autre *face* du sujet : sa face active, par laquelle ce sujet répond aux objections du réel en le questionnant et ne s'oublie pas dans ses réponses. C'est seulement pour un sujet qui accomplit cette surrection qu'est

possible la surveillance². Seul un tel sujet peut prendre une « nette conscience de l'application rigoureuse d'une méthode » (R.A., p. 79). La surveillance² n'est donc pas redoublement réflexif, des formes d'attention propres à la surveillance¹. Elle institue une autre direction de l'attention et donne accès à une autre structure « factuelle ». Les « faits » y sont saisis comme « actualisations de principes d'information » (R.A., p. 79). Ajoutons que seul un sujet qui se rend capable d'opérer la surveillance² peut prétendre à pouvoir un jour disposer pleinement d'une culture scientifique. « Nette conscience de l'application rigoureuse » : ces mots doivent en effet être pris dans leur sens fort. Est nette une conscience dépouillée de la pesanteur des scories; est rigoureuse une application qui poursuit jusqu'au degré d'approximation maximal la détermination des objets, et produit une « factualisation » instruite de l'expérience. – La surveillance² éduque par l'exercice de la rigueur la conscience à la netteté. Sa mise en œuvre constitue la condition nécessaire de l'accès d'un sujet aux formes de culture qu'exigent les pratiques de la science, en ceci au moins que ce sujet y accomplit l'expérience de ses propres tâtonnements, y surmonte ses erreurs en apprenant à les dépasser dans un dialogue avec le « tu » vigilant qui toujours l'habite. Il acquiert en cela la « conscience nette » de ses cheminements et de ce qui a pour lui (objets ou procédures) valeur de rationalité. « Sur-moi psychanalysé », il exerce à l'égard de son activité de sujet connaissant une censure libre, parce qu'instruite et finalisée. Devenu libre pour l'exercice de la pensée rationnelle, dans l'actualité de ses productions, un tel sujet verra se briser les « blocages philosophiques » qui l'arrêtent ou le figent en une vue unitaire des conditions du savoir. Cela veut dire qu'on ne peut à la fois exercer sérieusement la surveillance² et s'ériger soi-même en « surmoi » philosophique, en législateur absolu de tout savoir rationnel possible.

C'est là, à vrai dire, le sens de l'exposant 2. La surveillance (source de « l'esprit empiriste ») règle la fidélité au fait, précise les « états de choses ». La législation qu'elle comporte (son discours de la méthode immanent) est toujours locale et produite au plus près des procédures de détermination de précision et d'approximation. Le sujet qui met en œuvre cette surveillance accède donc à la rectitude de la pensée. Cette rectitude ne saurait être abolie : sinon le sujet retourne à l'oisiveté de l'expérience vague. La surveillance² (et c'est là le sens de l'usage de l'exposant) n'abolit pas plus cette rectitude que 4 n'abolit 2. Disons plutôt qu'elle la renforce. Il en résulte que la surrection du sujet qui produit ce « sur-moi » attentif (contrôleur rigoureux des méthodes) n'engendre nullement un sujet survolant les champs du savoir selon le projet d'une législation absolue. Ou du moins si un tel sujet venait à se manifester, les exigences qu'il formulerait seraient incompatibles avec l'exercice de la surveillance². Loin de renforcer la rectitude de la surveillance¹, il l'abandonnerait à son sort en son nom propre. Et si ce sujet se disait et se voulait « philosophe », il produirait, eu égard aux tâches de la pensée rationnelle, une philosophie inutile, dans laquelle se trouverait abolie la valeur des législations locales qui ont établi dans son exactitude la précision des faits, et dans sa rectitude minimale le sujet connaissant. Le philosophe pourrait « se targuer de réalisme, de positivisme, de rationalisme » (R.A., p. 79).

S'il n'y prend garde il se débarrasserait ainsi « de la censure qui doit garantir les limites du rapport du rationnel et de l'expérimental » (*R.A.*, p. 79). Dans sa prétention « d'imposer un sur-moi à la culture scientifique », il exercerait la mauvaise surveillance, c'est-à-dire une censure qui n'aurait pas « étudié sa légalité ». C'est pourquoi Bachelard a pu écrire, en conclusion de ce paragraphe consacré à la surveillance², qu'« en travaillant sur les bords de l'empirisme et du rationalisme » elle institue une « psychanalyse mutuelle des deux philosophies ». Tel est, il nous semble le sens de l'exposant 2. Il n'abolit nullement l'exposant 1, mais le « potentialise » en le maintenant dans sa fonction. Ce qui veut dire sans doute que nul n'abolira jamais le poids des légalités locales, pour peu qu'elles aient été établies dans leur précision.

Cette condition nécessaire d'accès à une culture scientifique instruite et maitrisée n'est cependant pas suffisante. Toujours surgit la structure duelle du sujet, aussi longtemps du moins que l'exercice vigilant de la pensée rationnelle n'a pas conduit ce même sujet à disposer sans retour possible, de la plénitude de son « ortho-psychisme ». Or le sujet de la surveillance² demeure engagé dans l'application rigoureuse d'une méthode. En général il dispose de la maîtrise d'une multiplicité de méthodes. Il connaît les raisons de leur succès et formule les règles de leur légalité. Mais n'oublions pas sa situation de sujet connaissant face à un réel objectant et à un système ouvert mais stratifié d'objets de connaissance, livrés selon les normes de la surveillance², comme « factualités informées ». Il résulte de cette situation que le caractère bifide de la surveillance se redouble d'une manière spécifique dans la surveillance. En ceci que les méthodes, si explicites et fondées qu'elles soient pour le sujet, se stratifient elles-mêmes au sein des champs d'objets qu'elles concernent : elles y demeurent dans une relation que le sujet ne peut récuser, au point qu'il y trouve satisfaction (au sens où l'on dit que la méthode est satisfaisante pour ..., suffisante pour ... parce qu'elle a fait ses preuves).

Une autre forme d'inertie que celle de l'esprit empiriste se manifeste alors : on ne dira plus un « fait est un fait », mais une « procédure rationnelle est rationnelle et le demeure ». Ce qui a été réponse à une interrogation devient alors objet de confiance, parce qu'on se fie à la rigueur qui surveille l'application de la méthode, elle-même objet de confiance. Or abolir cette confiance, on ne le peut. Mais la comprendre et faire en sorte qu'elle se reproduise en d'autres champs d'objets, cela se doit. Il n'y a pas en effet, dans l'exercice de la pensée rationnelle, de principe d'arrêt qui tienne à quelque clôture du réel. Celui-ci demeure « objectant » et en cela l'autre face du sujet duel, sa face active, est toujours sollicitée, au cœur même de la surveillance².

Une autre surrection du sujet est alors exigée d'où naîtra la surveillance³ : surveillance de la méthode elle-même. Cela veut dire que le « sur-moi » vigilant de la surveillance² ne se borne pas à adhérer à sa propre constitution. Il n'y demeure pas comme en un point d'arrêt. Sa vigilance se retourne sur lui-même, et contre ce qu'il croît constituer sa nature, cette « raison constituée » en laquelle il a confiance, comme en un domaine d'irrécusable légalité. Il « met en accusation » ce qui semble irrécusable « non seulement le moi de culture, mais les formes antécédentes du sur-

moi de culture » (R.A., p. 80). C'est-à-dire non seulement les contenus de savoir et les sédiments d'expérience qui le définissent comme « moi sachant », mais aussi les systèmes de contrôle et les normes de rationalisation qui ont permis et réglé l'information de ces savoirs. Encore une fois « mettre en accusation » ne signifie nullement « abolir », ni réduire la rationalité à un relativisme mou. Mettre en accusation les « méthodes » et les structures subjectives qui v opèrent c'est les interroger sur la nature et la portée de leur responsabilité à l'égard du réel objectant : les ramener en somme à leur exacte fonction de système questionnant relativement à des champs de problèmes précisément désignés. Ce sur-moi actif et critique n'hésitera pas à « risquer dans l'expérience les certitudes rationnelles » : il sollicitera ce risque au besoin ; il ira au-devant des crises d'interprétation « des phénomènes dûment constatés ». Libre pour l'exercice de la pensée rationnelle il ne se donnera de point d'arrêt ni dans la structure immobile d'une raison légiférante, ni dans la fermeture d'un réel jugé maîtrisé. Échappera-t-il entièrement aux pesanteurs de l'histoire ? Sujet cultivé devra-t-il demeurer pris dans le lent et lourd cheminement des genèses ? Pourra-t-il, dans sa liberté, s'abstenir de toute remémoration ? Il ne pourra faire autrement que se remémorer. Mais sa mémoire historique aura une forme compatible avec sa fonction de surveillance³. Sa culture « sera surveillée », et sa mémoire libre. S'astreindre aux cheminements tortueux des histoires locales lui sera certes possible, mais non nécessaire dans l'exercice réglé et surveillé de son activité rationnelle.

De son point de vue de sur-moi³ il pense l'histoire « en sachant l'infirmité qu'il y aurait à la revivre » (*R.A.*, p. 80). Il en retiendra donc les moments d'« émergence intellectuelle » et, dans sa « culture surveillée », il refera « par récurrence une histoire bien ordonnée, qui ne correspond nullement à l'histoire effective » (*R.A.*, p. 80). Ainsi se constitue pour ce sujet une autre mémoire que la mémoire empirique. C'est la mémoire de l'intellect instruit qui prend acte, dans le temps même, de l'ordre des motivations qui ont engendré les valeurs constitutives d'une pensée rationnelle qu'il se doit d'effectuer. Pas plus que le sujet de la surveillance² n'était a-empirique, le sujet de la surveillance³ n'est a-historique. Il demeure historique : mais de la seule manière qui soit compatible avec l'exigence que lui prescrit l'exposant dont il est affecté.

Ce sur-moi intellectuel actif trouvera-t-il le repos dans la pleine possession de son acte ? Se connaîtra-t-il soi-même comme νόησις νοήσεως ? Nullement. Il n'est rien de plus que la surrection exponentielle du sujet duel qu'il a toujours été. Sa rationalité est en acte, à l'épreuve dans cet affrontement dialectique qui le situe devant un réel « objectant ». C'est là le sens du « rationalisme appliqué ». C'est pourquoi il ne saurait non plus trouver son repos dans le concept de cette rationalité même. Et, dans son dernier paragraphe, le chapitre IV du « *Rationalisme appliqué*, s'achève sur une interrogation. Que serait la surveillance⁴ ? Une nouvelle surrection du sujet est-elle nécessaire ? Oui, elle l'est. La fidélité « aux fins reconnues comme rationnelles » ne saurait demeurer irraisonnée. Elle doit donc être interrogée à son tour. Mais à ce point le philosophe aborde une zone dangereuse. De nouveau le sujet sachant se trouve confronté à sa structure duelle, puisqu'il ne peut trouver son point d'arrêt dans les formes de rationalité instruite dont il a pris

possession. Le sur-moi⁴ qui surveille sa propre fidélité aux normes de la raison ne sera plus seulement le sujet de la scientificité. Si la racine de sa fidélité lui pose question, alors c'est le fait même du penser qui devient objet d'étonnement. Étonnement poétique ? Étonnement métaphysique ? Bachelard nous laisse sur cette inquiétude, qui fut la sienne.